

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Rapport d'activités 2016

Procédure de qualification 2016

En juillet 2016, 60 nouveaux collègues ont obtenu leur CFC au terme de trois années d'apprentissage d'agente ou agent en information documentaire (AID). Deux d'entre eux ont passé l'examen pratique dans un centre de documentation, sept dans des archives et 70 dans une bibliothèque. Avec une note moyenne de 5.9, une jeune collègue genevoise s'est particulièrement distinguée, se classant la meilleure des 3000 diplômés genevois dans 120 professions. Elle a été récompensée par le Prix spécial du Conseil d'Etat genevois. Quatre apprentis de la région scolaire de Zurich ont obtenu une maturité professionnelle parallèlement à leur formation d'AID. Dans la région scolaire de Berne, une personne n'a pas passé le TPP et devra donc, pour obtenir son CFC, répéter ce travail en 2017.

Les nouveaux diplômés ont été conviés cette année au traditionnel *LAPé*ro à Bâle et à Vevey. Au centre des festivités, les 79 personnes diplômées, qui étaient accompagnées de nombreux proches, formatrices et formateurs, enseignantes et enseignants. A Bâle, l'écrivain Peter Bichsel était également invité à la fête, tandis qu'à Vevey l'esprit de Charlie Chaplin a marqué l'événement, puisque c'est dans le manoir où vécut le grand artiste, dans le musée Chaplins World, qu'a eu lieu la fête. Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements aux deux organisateurs, la Bibliothèque universitaire de Bâle et la Commission de formation romande, qui ont concocté ces magnifiques festivités. Comme de coutume, les deux fêtes de fin d'apprentissage ont bénéficié du soutien de la Délégation à la formation.

Cours interentreprises 2016

Réalisés sur cinq sites, y compris le Tessin, les cours interentreprises ont été organisés sous la responsabilité de la Délégation à la formation. En raison de la taille des classes, certains cours ont dû être proposés à deux reprises, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, afin d'en assurer la qualité requise. En outre, pour accroître encore la qualité, nous avons, d'une part, fait davantage appel à des accompagnants pour soutenir le corps enseignant des CIE et, d'autre part, la majorité des cours ont lieu dans des salles informatiques pleinement équipées. Cette évolution ne doit pas nous faire oublier les coûts, dont nous devons conserver la maîtrise, afin de garantir la pérennité des ressources financières de la Délégation à la formation.

Analyse du champ professionnel et des besoins

L'analyse du champ professionnel et des besoins constitue un élément clé des activités de la Délégation à la formation, afin d'étudier la possibilité d'un perfectionnement au niveau tertiaire pour les AID qui ne sont pas titulaires d'une maturité. Le groupe de projet a commencé son travail en août 2015. Il a présenté ses résultats en été 2016, puis les a soumis à la discussion lors du congrès BIS de Lucerne. Selon le groupe de projet, il est en principe possible d'établir une offre de formation professionnelle supérieure, une appréciation qui a rencontré un écho positif. Les deux organisations responsables de la Délégation à la formation, BIS et AAS, ont donc décidé fin 2016 de poursuivre le travail et ont accepté l'élaboration, au cours de 2017, de deux profils de spécialistes, pour les domaines « gestion des systèmes, données et interfaces, numérisation, records management » et « médiation culturelle, relations publiques et transmission de l'information ».

Nouveau site de formation

Pour les personnes en formation qui viennent de l'arc jurassien («BEJUNE»), le déplacement à l'école professionnelle de Genève est long et pose problème, même si Genève a adapté ses horaires à cette situation particulière. C'est pourquoi nous avons étudié en 2016 la possibilité de créer un troisième site de formation en Suisse romande, en plus de Genève et de Lausanne. Comme Neuchâtel s'est prononcé contre un site propre, il restait la possibilité de Bienne. Au terme de l'année sous revue, il a été décidé d'ouvrir un site de formation à Bienne pour le début de la formation initiale en 2017. Comme les écoles professionnelles sont organisées au niveau cantonal, la Délégation à la formation n'a aucune influence sur cette question. Elle fournira cependant son appui et ses conseils pour la mise sur pied et l'organisation.

Art. 32 Ordonnance sur la formation professionnelle

Le cours organisé auprès de l'école professionnelle GIBB à Berne, qui permet aux professionnels sans diplôme de suivre une formation de rattrapage selon l'art. 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle, a pu être mis sur pied. Il est mené avec succès et compte 13 participants. La Délégation à la formation est en discussion avec des AID de Suisse romande, qui sont très intéressés à participer à un tel cursus de formation. Lors d'une manifestation à Zurich, la formation de rattrapage a suscité un vif intérêt, en particulier chez les bibliothécaires ayant suivi une formation CLP.

Catalogue des compétences / CNC

De plus en plus d'élèves ayant suivi une formation gymnasiale sans formation professionnelle préalable fréquentent aujourd'hui une école professionnelle. Pour y être admis, ils doivent suivre un stage pratique d'une année. En réponse à la suggestion de «swissuniversities», la conférence des recteurs des hautes écoles suisses, de nombreuses OrTra, dont la Délégation à la formation I+D, ont élaboré un catalogue de compétences qui définit les capacités et connaissances à acquérir dans le cadre d'un tel stage.

Il faut également mentionner à ce propos que l'appréciation des diplômes suisses à l'étranger est souvent difficile, parce que le système suisse de formation y est mal connu. Un cadre national des certifications (CNC) devrait contribuer à ce que les diplômes suisses puissent être comparés à ceux d'autres pays. Les organisations responsables, BIS et AAS, ont donc signé la demande visant à classer le diplôme « Agent/agente en information documentaire CFC » au niveau standard 4 et l'ont ainsi adapté au cadre de qualité de l'UE.

Mobilité

La Délégation à la formation soutient les AID au terme de leur formation dans la recherche et le financement de stages à l'étranger via le projet de mobilité Erasmus+ de l'Union européenne. En 2015, deux AID ont suivi, dans le cadre d'un projet pilote, un stage de trois mois à Oxford. Puis, en 2016, cinq AID ont bénéficié d'un stage dans différentes bibliothèques anglaises. L'extension du projet de mobilité à d'autres pays (Allemagne, Scandinavie, France) et aux AID de Suisse romande est en cours. Une plateforme d'échange sera activée sur le site web de la Délégation à la formation pour soutenir ce projet.

Promotion de la profession

Il est ressorti de l'analyse du champ professionnel et des besoins que la profession d'agent ou agente en information documentaire est trop peu connue et que les compétences des titulaires d'un CFC d'AID sont souvent sous-estimées. Une campagne pour améliorer l'image de la profession serait donc indispensable. Dans un premier temps, la Délégation à la formation va examiner la possibilité de présenter la profession d'AID à la deuxième édition de SwissSkills, les championnats suisses des métiers, en 2018, à Berne. Elle va en outre revoir et mettre à jour la brochure d'information professionnelle (CSFO).

Suisse romande

La Délégation à la formation a décidé de prêter une attention particulière à la communication entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, car celle-ci est parfois problématique. La coopération nationale n'est pas seulement un principe important, elle est aussi une obligation pour certains sujets, par exemple la procédure de qualification. Nous nous efforcerons d'améliorer les rapports entre les deux régions linguistiques, notamment en intensifiant l'échange d'informations et en favorisant la participation aux séances et manifestations des collègues de l'autre langue.

Dossier de formation

Le dossier de formation est un outil de travail destiné à faciliter la formation en entreprise. Ce support accompagne pendant la formation initiale aussi bien les personnes en formation que les formateurs et formatrices. Jusqu'ici, le dossier était tenu essentiellement sur support papier. Développé par la Haute école technique et économique de Coire (HTW Chur) en coopération avec la Délégation à la formation, le dossier électronique de formation a été testé comme pilote dans plusieurs entreprises et présenté à un public de spécialistes lors du congrès BIS. L'évaluation de la phase pilote a permis d'identifier quelques points faibles à corriger et de constater que les entreprises formatrices sont réticentes à utiliser un outil qui se fonde pourtant sur des technologies et des applications aujourd'hui d'usage courant. Sachant que le dossier électronique de formation pourrait être une étape préalable à un outil électronique de formation, la Délégation à la formation est consciente de l'énorme travail de sensibilisation à mener dans ce domaine, notamment lors des rencontres régulières qui réunissent des formateurs professionnels.

Collaboration avec profunda-suisse

Depuis 2015, un membre de profunda-suisse, l'association des professionnels en orientation professionnelle, participe en qualité d'invité aux séances de la Délégation à la formation. Profunda-suisse souhaite en effet proposer à ses membres du domaine de l'information documentaire une formation continue de niveau tertiaire ; elle serait donc intéressée à collaborer avec la Délégation à la formation. Comme nous n'avons pris encore aucune décision à propos de la formation continue, cette participation à titre d'invité se poursuivra en 2016.

Secrétariat

Le secrétariat a continué tout au long de 2016 d'effectuer son travail de manière compétente et convaincante, permettant ainsi à la Délégation à la formation d'agir efficacement. La réalisation de nombreux projets a été rendue possible par l'indispensable travail de fond accompli par le secrétariat, que ce soit pour le projet de mobilité, le soutien aux formateurs et formatrices, aux experts d'examen ou encore aux commissions des CIE. Le secrétariat est non seulement la plaque tournante et l'interlocuteur pour toutes les questions qui concernent la formation professionnelle, mais il assure également, avec une fiabilité absolue, la direction financière de la Délégation à la formation. Nous remercions toute l'équipe du secrétariat pour son précieux engagement.

Membres de la Délégation à la formation 2016

Daniel Kress et Olivier Debenath (AAS), Matthias Schmid et Herbert Staub (BIS), Andrea Betschart (spécialiste), Sven Sievi (directeur) et Susanne Zingg (administration). Andreas Bösch (profundaisuisse) a participé aux séances en qualité d'invité.

Daniel Kress et Olivier Debenath ont quitté la Délégation à la formation à la fin de 2016. Nous avons beaucoup apprécié la collaboration avec ces deux collègues et leur adressons nos remerciements les plus vifs pour leur engagement.

Mars 2017

Herbert Staub

Président Délégation à la formation I+D